



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 094/2024

A LA SOCIETE WILVAN GROUP SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003T/DOTSCM/WILVAN SARL/11/2023, conclu avec la DOT SICOMINES, pour un montant total hors taxe de dollars américains sept cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent nonante-neuf, quatorze centimes (USD 789.599,14) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq mille cinq cent vingt-sept, dix-neuf centimes (USD 5.527,19), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 29/05/2024.

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général ad  
Benoît Kaluwa